

Des baillis aux préfets : l'exemple de Courtelary



Courtelary : buste représentant le fils du bailli Jean-Henri Thellung

En 2006, le bâtiment de la préfecture du district de Courtelary fête ses 400 ans : c'est en 1606, en effet, que ce qui est alors un nouveau château devient le siège du bailli établi par le prince-évêque de Bâle en Erguël.

Hasard des dates, c'est en 2006 aussi, le 24 septembre, que le peuple dit oui à la réforme de l'administration cantonale, qui prévoit la création de cinq régions pour l'ensemble du canton, dont une pour le Jura bernois, la suppression des 26 districts au profit de 10 arrondissements.

Ainsi les districts et préfectures de Courtelary, La Neuveville et Moutier seront remplacés par un arrondissement avec une seule préfecture, dont le siège devrait être Courtelary. La "préfecture" de Courtelary a donc encore un bel avenir devant elle!

Du Moyen Age au début du XXI^e siècle, ce dossier aborde quelques aspects de l'histoire institutionnelle de notre région.

Pour en savoir plus :

J.-P. BESSIRE, « L'exceptionnelle visite du prince-évêque », in Intervalles, 49, 1997, 19-28

Documentation Mémoires d'Ici

A. IMER, Chronique de la famille Imer, 2003.

P.-Y. MOESCHLER, « Les institutions de l'ancien évêché de Bâle », vol. 5 du Journal de ma vie de Th.-R. Frêne, 1994.

J.-C. REBETEZ (éd.), Pro Deo : l'ancien évêché de Bâle du IV^e au XVI^e siècle, 2006

EN LIGNE (accès gratuit) :

Dictionnaire historique de la Suisse (DHS) et Dictionnaire du Jura (Diju) :

Articles du DHS sur l'évêché de Bâle, le Jura bernois, les cantons du Jura et de Berne, Courtelary (commune et district) et certaines communes du Jura bernois.

Articles biographiques du DHS et du Diju sur les évêques de Bâle, divers baillis et préfets.

Articles thématiques généraux: bailli (DHS), grand bailli (Diju), préfet (DHS), district (DHS), etc.

Sites www.dhs.ch et www.diju.ch.

NB : pour les lettres A-GRI du DHS, voir aussi volumes papier, avec iconographie, consultables à Mémoires d'Ici et dans un grand nombre de bibliothèques publiques.

Le dossier :

- Le territoire de l'ancien évêché de Bâle : du Moyen Age aux plébiscites d'autodétermination
- Du bailliage d'Erguël au district de Courtelary
- Les baillis, représentants du prince-évêque
- Une visite du prince-évêque en Erguël en 1776
- Les préfets, représentants du Conseil-exécutif
- Le bâtiment de la préfecture de Courtelary
- La votation du 24 septembre 2006 : la fin des districts



Le territoire de l'ancien évêché de Bâle : du Moyen Age aux plébiscites d'autodétermination

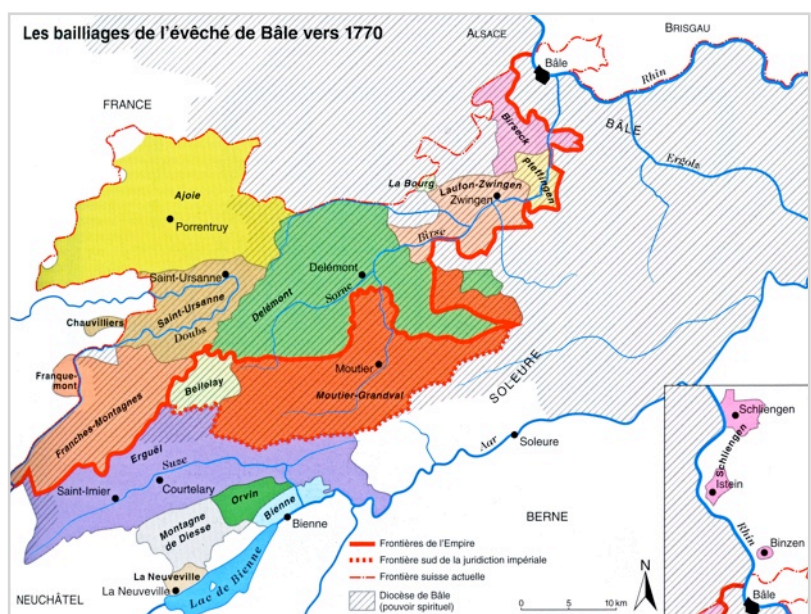


Crosse épiscopale de Jean de Venningen, mort en 1478 (photo tirée de: *Pro Deo: l'ancien évêché de Bâle du IVe au XVIe s.*, 2006, p. 23)

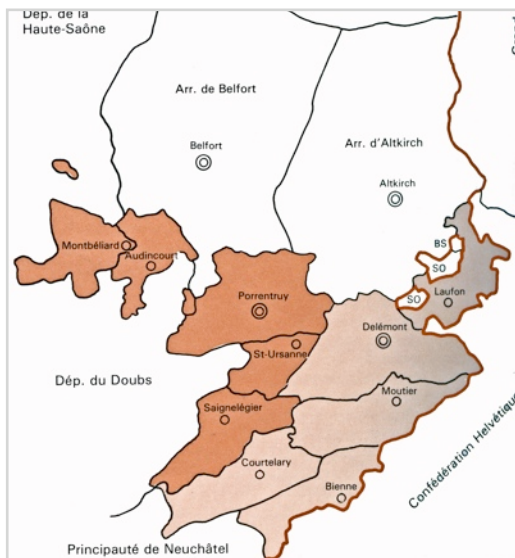
L'évêque de Bâle disposait à la fois d'un pouvoir spirituel, qu'il exerçait sur son diocèse, et d'un pouvoir temporel qu'il exerçait sur un territoire, l'évêché ou principauté épiscopale de Bâle. On notera que les limites du diocèse ne coïncidaient pas avec celles de l'évêché ; ainsi les paroisses du sud et celles de l'Ajoie, situées dans la principauté épiscopale, relevaient au spirituel du diocèse de Lausanne pour les premières et de celui de Besançon pour les secondes.

On admet généralement que le don de l'abbaye de Moutier-Grandval par le roi de Bourgogne Rodolphe III à l'évêque de Bâle, en 999, marque le début du développement du pouvoir temporel de l'évêque dans le Jura.

De la fin du Moyen Age à la Révolution, le territoire de la principauté épiscopale est fixé. Il est divisé en dix-sept bailliages ou seigneuries, qui sont des circonscriptions à la fois politiques, administratives et judiciaires.



Les bailliages de l'évêché de Bâle vers 1770 (tiré de: *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 1)



A la fin du XVIII^e s., notre région n'échappa pas aux grands bouleversements provoqués par la Révolution française. En 1792, les troupes françaises envahirent le nord de l'évêché de Bâle, qui, après le bref épisode de la République rauracienne, fut annexé à la France. En 1797, ce fut au tour du sud. Après avoir fait partie du département du Mont-Terrible, le Jura passa à celui du Haut-Rhin (1800-1814).

Le Jura dans le département du Haut-Rhin (trié de : Nouvelle histoire du Jura, 1984, p.188)

En 1815, après la chute de Napoléon I^{er}, le congrès de Vienne attribua les territoires de l'évêché à la Suisse, répartis entre Bâle et Berne. Le rattachement fut réglé par les fameux Actes de réunion.

Le Jura fut alors divisé en cinq bailliages (en allemand Amt), devenus districts (Amtsbezirk) en 1831, dont celui de Courtelary. En 1848, le nombre de districts fut porté à sept. En 1979, les trois districts du nord – Delémont, Les Franches Montagnes et Porrentruy –, formèrent le tout nouveau canton du Jura, celui de Laufon allant à Bâle, et les trois districts du sud – Courtelary, La Neuveville et Moutier –, restèrent dans le canton de Berne.

Le Jura bernois conservera cette structure jusqu'à l'entrée en vigueur de la réforme administrative du canton de Berne, acceptée par le peuple le 24 septembre 2006.



Du bailliage d'Erguël au district de Courtelary

L'Erguël, terre du prince-évêque de Bâle

Du Moyen Age à 1797, l'Erguël fut une seigneurie, ou bailliage, de la principauté épiscopale de Bâle. Les sires d'Arguel, ou d'Erguël, de Franche-Comté, en détenaient l'avouerie (charge détenue par un laïc, consistant à défendre les intérêts temporels d'une institution religieuse). Ils occupaient le château, aujourd'hui en ruine, au sud-est de Sonvilier.



Le château d'Erguël au XIII^e siècle, selon l'ingénieur A. Biétry, d'après ses fouilles de 1884 (maquette, Musée de Saint-Imier)

En 1264, Otton d'Arguel, ou d'Erguël, résigna sa charge d'avoué à l'évêque, qui la confia alors au maire épiscopal de Bienne. La ville de Bienne, qui possédait le droit de bannière (droit de lever des troupes) sur l'Erguël (depuis le XIIIe s. sur le bas de la région et depuis 1335 aussi sur le haut), finit par exercer un très grand pouvoir sur la région. C'est notamment sous son influence que la Réforme réussit à s'implanter dans la région.



Le château d'Erguël au XVIIIe siècle, aquarelle de Hiéronymus Grimm (Musée de l'Hôtel-Dieu, Porrentruy)

Au début du XVIIe s., toutefois, le prince-évêque Jacques Christophe Blarer de Wartensee, réussit à déposséder la cité de ses droits sur l'Erguël (à part le droit de bannière).



Jacques Christophe Blarer de Wartensee, prince-évêque de 1575 à 1608 (tiré de: Les princes-évêques de Bâle de 1575 à 1828, 1944)

Un Erguël français

En 1792, les troupes françaises envahirent le nord de l'évêché de Bâle. L'Erguël fut épargné jusqu'en 1797, mais connut alors une période troublée. La Société patriotique d'Erguël tenta vainement de créer une République d'Erguël indépendante et intégrée à La Confédération helvétique.

En décembre 1797, l'Erguël fut occupé. Incorporée au département du Mont-Terrible puis à celui du Haut-Rhin (1800-1814), la région constitua le canton de Courtelary au sein de l'arrondissement de Delémont.

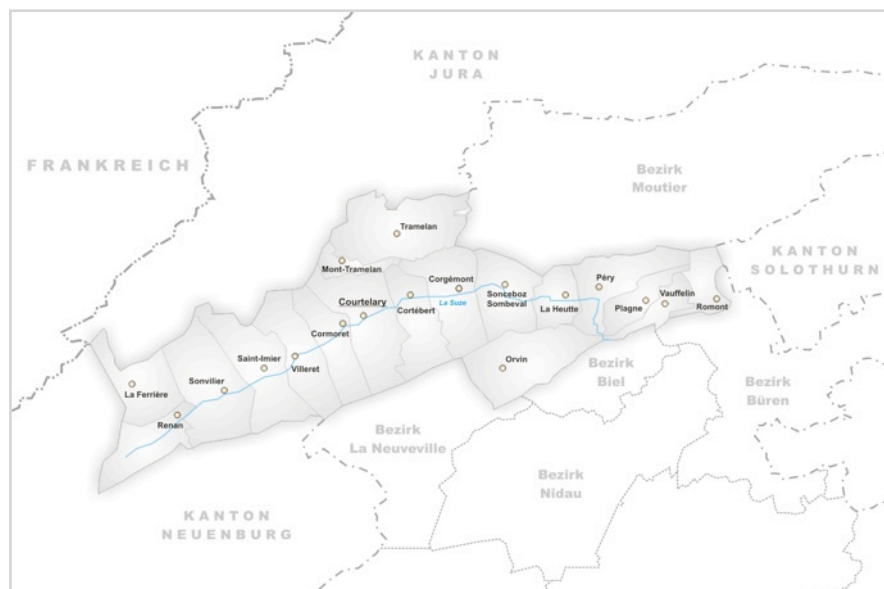


Sceau gravé pour la Société patriotique d'Erguël, 1792 (Mémoires d'Ici)

Le district de Courtelary

Du rattachement au canton de Berne à 1890, le district de Courtelary subit quelques modifications territoriales : en 1815, les communes de l'ancienne paroisse de Perles furent rattachées au district de Büren – Romont devait toutefois faire retour au district de Courtelary en 1841 -, et Orvin rejoignit celui de Courtelary. Le district fut amputé du Pré de Macolin en 1890.

Avec ses 266 km², le district de Courtelary est le plus grand du Jura bernois. Il comptait 16 406 habitants en 1850, 27 538 en 1900 (chiffre le plus élevé selon les recensements fédéraux, 1850-2000), 23 435 en 1950 et 22 119 en 2000.





Les baillis, représentants du prince-évêque

Le bailli agissait au nom du prince-évêque dont ils représentaient le pouvoir temporel. Il pouvait porter un autre titre, comme celui de châtelain à La Neuveville. Il jouissait de compétences étendues (administratives, financières, judiciaires,...). Les baillis, désignés par l'évêque, étaient issus de la noblesse ou des oligarchies locales. Il y eut de véritables dynasties de baillis, comme les Imer à La Neuveville et en Erguël.



*Le Schlossberg à La Neuveville : c'est là que résidait le châtelain à l'origine
(photo Henri Aragon, collection Mémoires d'Ici)*

Liste des baillis (ou châtelains) d'Erguël

1606-1609 Pétremand de Gléresse
 1609-1637 Jean Henri Thellung
 1637-1638 Benedict Thellung
 1638-1650 Jacob Beynon
 1650-1652 Petremand d'Aulte
 1652-1655 Jacob Beynon
 1655-1681 Jean Henri Thellung-de-Courtelary
 1681-1686 Abraham Chemyleret
 1686-1706 Pierre Esaïe Chemyleret
 1706-1724 Marc Elie Chemyleret
 1724-1745 Benoît Aimé Mestrezat
 1745-1761 David Imer
 1761-1783 David Imer fils
 1783-1792 Samuel Imer, frère de David

(Liste aimablement communiquée par Jean-Pierre Bessire, Courtelary)



Courtelary, pierres tombales des baillis Petremand d'Aulte et Pierre Esaïe Chemyleret (documentation Mémoires d'Ici)

Une visite du prince-évêque en Erguël en 1776 :



Frédéric Wangen de Géroldseck, prince-évêque de 1775 à 1782 (tiré de: Les princes-évêques de Bâle de 1575 à 1828, 1944)

Succédant à l'évêque Simon-Nicolas de Montjoie, Frédéric de Wangen fut sacré à Bellelay le 3 avril 1776. Surnommé le « beau prince », il entreprit quelques mois plus tard de visiter ses états. Ce voyage fut triomphal. Le cortège fit grande impression sur les contemporains, avec ses nombreux gentilshommes et officiers richement vêtus, ses domestiques en livrée, ses treize carrosses et ses chariots chargés de vaisselle d'argent escortés par des archers à cheval.

C'est le maire de Courtelary, David-Louis Béguelin, qui fut chargé par les officiels de l'Erguël d'établir le récit de ce voyage pour en conserver le souvenir.

Parti le 22 septembre 1776 de Porrentruy, le cortège passa notamment par Bellelay, Tavannes, Bienne, La Neuveville, puis à nouveau à Bienne d'où il se rendit en Erguël : le 26 septembre, le cortège arriva à Courtelary. Une fête fut donnée au château, Le lendemain, le prince-évêque reçut l'hommage de l'Erguël. L'évêque continua ensuite son voyage, qui se termina le 4 octobre à Porrentruy.

A Courtelary :

Le prince-évêque fut accueilli à Courtelary par son bailli en Erguël, David Imer, accompagné par la classe et les maires, en présence d'une foule attirée par l'événement. Il logea, de même que son frère et les personnages les plus importants, au château. Une grande fête y fut donnée le soir, avec festin et feu d'artifices.

A l'entrée de la nuit, M. le grand Baillif Imer fit illuminer le château de sept cents lampions ; [...] A sept heures, le Prince se rendit avec sa cour sous un pavillon dressé dans le jardin du château, [...], où le pays d'Erguël avait fait dresser une table de quatre-vingts couverts. S.[on] A[lltesse] parut satisfaite du coup d'œil ; le frontispice élevé d'environ trente pieds était illuminé de lampions et laissaient apercevoir deux espèces d'obélisques, placés à côté des gradins qui conduisaient dans le pavillon [...]. Le souper fut servi avec goût et délicatesse ; et les pièces du dessert, faites en pâte de sucre cristallisé parurent mériter l'attention du Prince. Elles formaient trois parterres séparés l'un de l'autre pour faire place à des groupes de cent trente sept plats de desserts [...]. L'illumination du pavillon fut augmentée pour éclairer un bal champêtre qui commença environ minuit. S.A. voulut l'honorer de sa présence et se plaça sous un dais qui lui avait été élevé pour ce moment [...]

(Extrait d'Intervalles, no 49, pp. 24-25)



David Imer et son épouse Marie-Isabelle Houriet, huiles d'Emanuel Witz (tiré de: A. Imer, Chronique de la famille Imer de La Neuveville, 2003, p. 169)

David Imer (1735-1798) passa sa jeunesse au château de Courtelary, son père David étant bailli d'Erguël. Il épousa une jeune fille du vallon, Marie-Isabelle Houriet, fille de Juste-Imier, notaire et lieutenant baillival. Membre du Petit Conseil de La Neuveville, il succéda à son père comme bailli à l'âge de 26 ans. et fut nommé conseiller aulique du prince-évêque quelques années plus tard. La visite de Frédéric de Wangen représenta l'un des événements les plus importants de sa carrière baillivale.

Après avoir cédé sa charge de bailli à son frère Samuel (1783), David et sa femme continuèrent de vivre à Courtelary, avant d'en être chassés par les troubles qui éclatèrent en 1792 à la suite de l'invasion du nord de l'Evêché par les Français. Le couple vécut un temps à Tavannes, chez le pasteur Théophile-Rémy Frêne, qui était marié à une soeur de David, puis se retira à La Neuveville. David Imer mourut en 1798, âgé de 62 ans, sa femme en 1800 à 69 ans.



Les préfets, représentants du Conseil-exécutif

Du rattachement de l'évêché de Bâle au canton de Berne à la révolution libérale de 1831, deux grands baillis (Oberamtleute) se succédèrent comme représentants de l'Etat dans le bailliage de Courtelary : Albrecht Friedrich de May (1815-1823) et Niklaus Daxelhofer (1824-1831), issus du patriciat bernois.

En 1831, les grands baillis furent remplacés par les préfets, recrutés généralement dans les bourgeoisies locales. D'abord choisis par le gouvernement, ils furent élus par le peuple dès 1893.

Actuellement, préfetures et préfets sont régis par la loi sur les préfets et les préfètes du 16 mars 1995, qui remplaçait celle de 1939.

Les préfets représentent le Conseil-exécutif dans les districts et ont des tâches et compétences dans divers domaines, comme les autorisations et permis, la surveillance des communes, des autorités tutélaires ou encore de la police, la gestion de crise (situations d'urgence), la justice administrative, etc.

Douze préfets se sont succédé à la tête du district de Courtelary jusqu'à nos jours.

Liste des préfets du district de Courtelary

1832-1838 Charles-Auguste Langel
1839 Xavier Wermeille
1840-1841 Ferdinand Morel
1842-1850 Pierre-David Rollier
1851-1854 François-Emmanuel Lombach
1855-1866 Henri Antoine
1867-1890 Jérôme Desvoignes
1891-1911 Albert Locher
1912-1945 Léon Liengme
1945-1972 Willy Sunier
1972-1994 Marcel Monnier
1995- Antoine Bigler

(Liste aimablement communiquée par Jean-Pierre Bessire, Courtelary)



Le bâtiment de la préfecture de Courtelary

C'est au prince-évêque Jacques Christophe Blarer de Wartensee que l'on doit la construction du château baillival, siège de son autorité en Erguël, connu aujourd'hui comme préfecture de Courtelary, bâtiment dont nous fêtons cette année les 400 ans.



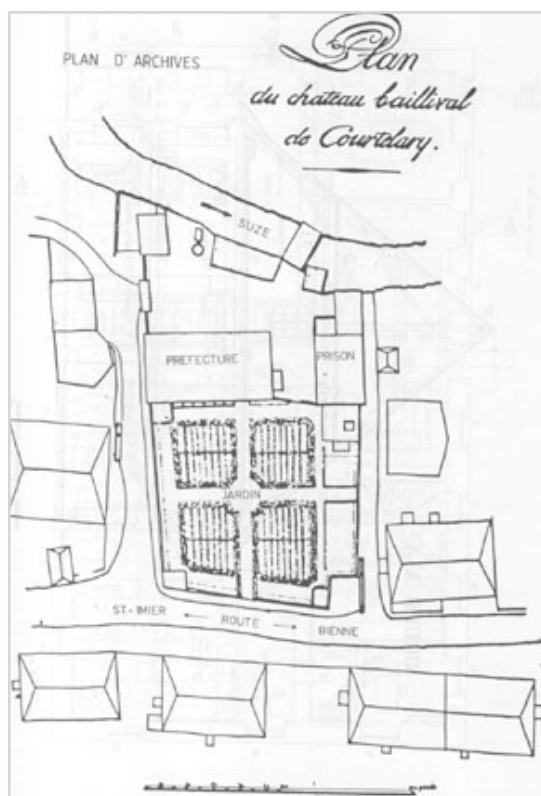
*Façade nord et escalier intérieur (tiré de:
Préfecture de Courtelary, rapport final de
construction 1982, p. 21-22)*





Premier châtelain d'Erguël, Pétremand de Gléresse (mort en 1628 à La Neuveville) en fut le premier occupant. Son père et son grand-père furent tous deux châtelain du Schlossberg et maire de La Neuveville. Notons au passage que la maison des Gléresse à La Neuveville, restée dans la famille jusqu'en 1804, fut rachetée par Berne en 1952 et transformée en préfecture.

La préfecture de Courtelary, dessin d'Edouard Le Grand (tiré de: E. Le Grand, Dans le Jura bernois, 1993, p. 86)



Le bâtiment s'intègre dans un ensemble fait de jardins (sud), d'une cour pavée (nord), délimitée par le mur extérieur, l'entrée et les annexes, qui ont longtemps abrité la prison et la caisse cantonale de l'Etat.

Il subit diverses modifications au milieu du XVIIIe siècle, peu après 1815, en 1890 et plusieurs fois au XXe siècle. Une restauration générale eut lieu en 1981-1982. Cette dernière grande intervention s'efforça de faire coexister l'ancien et le moderne. Les parquets, selon leur état, furent récupérés ou reconstitués. On découvrit au décapage des peintures sur boiseries. Le dernier niveau fut créé de toute pièce en toiture, tout en respectant le dessin formé par divers éléments de la charpente originelle et en limitant le nombre de velux. Les jardins à la française furent reconstitués en 1984-1985.

Plan de 1860, Archives de l'Etat de Berne



La fin des districts

Le 24 septembre, le peuple s'est prononcé en faveur de la réforme de l'administration cantonale. Cinq régions administratives seront créées, dont celle, exclusivement francophone, du Jura bernois. Dix arrondissements prendront la place des 26 districts. Ainsi les districts de Courtelary, La Neuveville et Moutier seront remplacés par un arrondissement avec une seule préfecture. Courtelary, comme par le passé, devrait être le siège de cette préfecture, mais certains offices devraient être décentralisés.

| Districts | Electeurs | Oui en % | Non en % |
|---------------|-----------|----------|----------|
| Courtelary | 15 547 | 59,1 | 40,9 |
| La Neuveville | 4294 | 52,8 | 47,2 |
| Moutier | 15611 | 56,5 | 43,5 |



Préfecture de Courtelary (photo du site web du canton de Berne)



Préfecture de Moutier (photo du site web du canton de Berne)

L'administration décentralisée s'accompagne d'une réorganisation judiciaire, acceptée elle aussi. Les treize arrondissements judiciaires du canton seront regroupés en quatre régions judiciaires, avec une agence dans le Jura bernois.

L'entrée en vigueur de la réforme est prévue en 2010.



Préfecture de La Neuveville (photo du site web du canton de Berne)